

Numéro 11 - Novembre 2021



Le

moulin aux nouvelles

Le magazine
de la commune

Mardié



Les Girouettes de Mardié

Repas des aînés 25 septembre 2021



Exposition « Les Girouettes de Paulette »

Mardié, le village aux 50 girouettes

L'exposition présentée par le Liger Club de l'Orléanais* a rencontré un large succès : de l'ordre de 370 visiteurs, un record pour notre salle du pressoir ! Parmi eux, les enfants de trois classes de Mardié qui ont profité de très intéressantes animations sur le sujet.

Si la qualité de l'expo et de sa présentation y sont pour beaucoup, cela montre aussi l'intérêt du public pour ce type de « petit patrimoine » plus actuel que l'on pourrait le penser. L'événement a été aussi l'occasion de faire une recherche sur les girouettes à Mardié, largement impulsée par des membres du Liger, et d'en comptabiliser plus de 50 !

Dans nos girouettes de Mardié, à côté des thèmes traditionnels (coq, chat, métiers de la vigne ou de la tonnellerie, jardinage, chasse ...) il y a des représentations très modernes (vélo, moto-cross, planche à voile...) et plusieurs sorcières ! Cela prouve que les girouettes ne sont pas seulement représentatives du monde rural ancien, que l'intérêt qu'on peut leur porter n'est pas que nostalgique, mais qu'il s'agit bien d'une forme d'art très contemporain, à la fois affirmation de la personnalité des propriétaires et signe de la sensibilité au vent et à ce qu'il représente de poésie, d'invitation au rêve...

* Les Liger Clubs sont des associations qui œuvrent pour la promotion et la mise en valeur de la culture ligérienne. Ils sont répartis tout au long du fleuve et la section orléanaise a son siège social à Mardié.

24h de la Biodiversité 16 et 17 octobre 2021



Grand succès des
animations pour
les enfants

Reserve communale

Sur l'initiative de notre policier municipal en charge de la réserve civile communale, deux actions de formation aux premiers secours (PSC 1) ont été mises en place les 29 septembre et 21 octobre dernier.

16 membres de la réserve ont participé à ces animations assurées bénévolement par un formateur PSC 1 de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers (FFSFP).

Tous les participants ont été validés à l'issue de l'évaluation finale. Très bon ressenti de leur part sur l'accueil et les thèmes abordés pendant la formation.



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

📘 Facebook Ville de Mardié

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

Année 2021 - n°11 (Novembre)

Dépôt légal : Novembre 2021

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Sylvain MERIE

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Le mot du maire

Chères Mardésiennes, Chers Mardésiens,

Cette fin d'année est marquée par une reprise des activités associatives, culturelles et citoyennes.

Nous nous en réjouissons.

Céline Maréchal vous expose dans son édito comment elle vous propose de faire vivre le téléthon 2021. De même, tout ce qui n'avait pas été possible l'an dernier pourra l'être cet hiver. Ainsi nous avons reçu les riverains de la rue de Genon pour présenter la requalification de leur rue. Les **rendez-vous de terrain** qui étaient programmés en novembre 2020 se dérouleront en novembre et décembre 2021. Vous pourrez apporter toutes vos remarques et propositions pour bien vivre dans vos quartiers, nous orienterons ainsi les projets avec ces retours.

Je remercie chacun pour sa mobilisation autour d'octobre rose, l'exposition "les girouettes de Paulette" et les 24h de la biodiversité qui ont rencontré un franc succès et illustrent notre envie de faire ensemble. Merci.

Je vous souhaite un bel automne.

Voire Maire,

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



Chères Mardésiennes, Chers Mardésiens,

Nous renouons progressivement avec la vie « d'avant covid ». Les activités associatives reprennent, avec leurs animations, les événements festifs et caritatifs. Un signe : nous pouvons enfin remettre un agenda en dernière page de ce numéro !



Novembre annonce le Téléthon 2021 et le top départ de la mobilisation !

Familles, chercheurs, bénévoles, associations, communes... tous sont dans les starting-blocks pour organiser la 35^{ème} édition du Téléthon ! Un rendez-vous déterminant pour les malades et leur famille, et pour la médecine toute entière.

En 35 ans, le Téléthon a tout bouleversé ! Année après année, grâce à un élan populaire incroyable, grâce à la générosité et la fidélité de tous, une révolution scientifique et médicale est née qui a changé la vie des malades touchés de maladies rares longtemps considérées comme incurables. Pour de nombreux malades en attente de traitement, le Téléthon reste un signe d'espoir.

Chaque année notre commune de Mardié se montre très généreuse pour le Téléthon grâce à la participation des habitants aux manifestations telles que le cross ou la « soupe du maire ».

En 2020, compte tenu des contraintes sanitaires, nous avons dû adapter nos actions en proposant aux Mardiéens, soit de déposer leurs dons dans des urnes placées à cet effet à l'accueil de la mairie, à la poste et chez nos commerçants, soit de participer à une e-collecte pour y effectuer leur don par voie dématérialisée.

Dimanche 21 novembre

TRAIL TÉLÉTHON

PROGRAMME TÉLÉTHON

Samedi 4 Décembre

Un programme resserré sur deux journées, dont les détails restent à affiner. Informations complémentaires sur les panneaux lumineux, Facebook, ville-mardie.fr.

Dimanche 21 novembre : trail du Téléthon (voir affiche en dernière page).

Départ base de loisirs de Pont-aux-Moines à 10h15 (adultes) et 11h (enfants)

Samedi 4 décembre : animations variées, buvette toute la journée et « soupe du Maire ». Toutes les activités ont lieu dans le secteur Marcel-Cochon, France-Routy, Edgard Veau.

Matin : rando pédestre (deux circuits 5 et 9 km), départ à 9h30 ; sortie VTT/VTC (20 et 30 km), départ à 10h ; atelier d'initiation mécanique vélo.

Après-midi : atelier créatif (lettre au Père Noël, photophore, cartes de vœux, 14h30 à 17h30) ; démonstration de gym (baguettes Fit'stick) et de danse ; animation musicale ; marquage de vélos et petites réparations par Kéolis (TAO) de 14h à 17h..

Cette année, nous proposons aux habitantes et habitants de Mardié de nous retrouver le samedi 4 décembre pour un téléthon à la fois traditionnel et renouvelé. Nous pourrions ainsi renouer le lien social et faire revivre notre belle démarche mardésienne de générosité collective, (programme page 4).

J'espère vous retrouver nombreux pour partager cette belle cause.

Bien cordialement

Céline MARÉCHAL, Adjointe

Vie Associative et Évènementiel



Soirée : repas convivial, préparé par la municipalité et les associations (dit « la soupe du Maire») ouvert à tous les habitants, sur inscription (12 €, 5 € moins de 12 ans), à partir de 19h30 ; tombola, démonstration théâtrale et animation musicale pendant le repas.

Tous les gains accumulés lors des différentes animations et les dons récoltés dans les urnes seront intégralement reversés au Téléthon.

Réservations au : 02.38.46.69.69



CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil municipal du 13 octobre n'était initialement pas prévue. Néanmoins, pour faire avancer deux dossiers, il s'est avéré nécessaire de ne pas attendre novembre pour prendre certaines délibérations. Ainsi le Conseil a décidé, à l'unanimité, d'avoir recours au service civique pour former (et motiver) un jeune dans le domaine de l'animation auprès des enfants – secteur qui peine à recruter. Il ne s'agit pas d'embaucher un agent supplémentaire, mais bien de s'inscrire dans une démarche civique pour proposer à un jeune un cadre d'engagement dans lequel il puisse évoluer aussi bien en confiance en lui qu'en découverte d'un milieu professionnel ou de la diversité sociale.



recours au service civique pour former (et motiver) un jeune dans le domaine de l'animation auprès des enfants – secteur qui peine à recruter. Il ne s'agit pas d'embaucher un agent supplémentaire, mais bien de s'inscrire dans une démarche civique pour proposer à un jeune un cadre d'engagement dans lequel il puisse évoluer aussi bien en confiance en lui qu'en découverte d'un milieu professionnel ou de la diversité sociale.

Il ne s'agit pas d'embaucher un agent supplémentaire, mais bien de s'inscrire dans une démarche civique pour proposer à un jeune un cadre d'engagement dans lequel il puisse évoluer aussi bien en confiance en lui qu'en découverte d'un milieu professionnel ou de la diversité sociale.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

L'équipe municipale s'était engagée à rencontrer les habitants de la commune lors de « réunions de terrain ». Les conditions sanitaires les avaient empêchées en 2020, elles redeviennent possibles cet automne. L'objectif de ces rencontres est d'échanger, entre habitants et élus, sur les principales thématiques ayant trait à la qualité de vie dans les différents secteurs de la commune : sécurité et tranquillité, voirie, mobilités, urbanisme et PLUm, projets, etc...

Il n'est pas très raisonnable, à cette saison, de se retrouver en plein air, aussi **toutes les réunions auront lieu dans la salle de Pont-aux-Moines**, quel que soit le quartier, selon le découpage, le calendrier et les horaires ci-contre :

Le Conseil a ensuite approuvé, toujours à l'unanimité, plusieurs délibérations ayant trait à la nouvelle organisation du temps de travail des agents communaux, dans le cadre de la mise en place de la loi sur les 1607 heures annuelles qui aligne les règles de la fonction publique territoriale sur celles des entreprises privées. Une longue période de consultation et de concertation effectuée en amont avec les agents a permis d'aboutir à un protocole d'accord sur le temps de travail satisfaisant pour tout le monde.

Enfin, toujours à l'unanimité, le Conseil a autorisé Madame le Maire à déposer au plus tôt la demande de permis de Construire pour le nouveau cabinet médical (construit sur un terrain communal au Clos de l'Aumône, en face du cabinet paramédical).

Lundi 22 novembre, 18h00 : secteur au nord-ouest du canal (les Breteaux, place de l'Écluse, rues Georges-Sirof et de Genon).

Jeudi 25 novembre, 17h30 : rues de Donnery et de la Fosse Longue, quartiers de la Durandière, des Cailloux, de Miromesnil, de la Gaillardière.

Lundi 6 décembre, 18h00 : rues de la Binette et de la Paix, avenue de Pont-aux-Moines à l'est, le Merisier, rues de Latingy, du Poutil, de la Chaise, les Quesmières, Latingy et le Mont.

Mercredi 15 décembre, 17h30 : avenue de Pont-aux-Moines du canal au carrefour de la rue de la Paix, rues des Basroches, du Clos Abraham, Eugène-Farnault, Maurice-Robillard, place Jean-Zay, rues de la Garenne, des Moulins et tout le Clos de l'Aumône.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Depuis le début de notre mandat, nous souhaitons rester fidèles à ce qui nous anime. Ainsi, être sur le terrain, vous écouter, peser dans les débats constituent la pierre angulaire de notre action d'élus de l'opposition.

En effet, nous vous rencontrons lors de nombreuses occasions. Que cela soit au détour d'une balade, d'achats chez nos commerçants, lors du forum et des défilés sur notre commune, ou bien même lorsque nous nous déplaçons chez vous, toutes les occasions sont bonnes pour échanger et discuter.

Régulièrement, vous nous évoquez des problématiques de sécurité, notamment de voiries. La désignation d'un référent sécurité au sein du conseil municipal permettra certainement de faire un état des lieux précis des réalités et des attentes des Mardésiens.

Souvent, vous nous partagez vos souvenirs au sein de notre commune comme ce fut le cas lors du repas des aînés en septembre dernier : un moment hors du temps et revigorant !

Mais vous nous partagez également vos espoirs, vos déceptions, vos projets lors des différentes assemblées générales d'association par exemple.

Soyez certains que nous continuerons, au sein des différentes commissions et du conseil municipal de porter votre voix.

V. Bonnin, J. Lefebvre, G. Beauger, P. Leproust



CCAS - BONS DE NOËL 2021

Le C.C.A.S. a décidé d'accorder un « bon de Noël » d'une valeur de 55 euros par enfant mineur d'une famille, en fonction du revenu fiscal de référence de la famille, indiqué sur l'avis d'imposition 2021 (sur les revenus de l'année 2020) des parents des enfants concernés.

Les bons de Noël sont utilisables hors carburant et hors alimentaire.

Retrouvez le barème sur le site de la Ville de Mardié (onglet famille / action sociale et solidarité)

Si vos ressources entrent dans le cadre de ce barème, vous devez **déposer en mairie votre copie d'avis d'imposition 2020, ainsi que la copie du livret de famille, avant le 15 novembre 2021.**

Renseignements auprès du CCAS

Mairie de Mardié 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ

M. Sylvain MERIE - 02.38.46.69.63



GYM MARDIÉ

Le sport et la santé. En Octobre, à toutes les séances le rose s'est invité pour soutenir la recherche contre le cancer du sein. Le sport, le bien être, l'association *Gym Tendance Mardié* vous propose depuis début septembre des cours de renfort, de stretching, d'aérobex, de danse latino, de multisports, de gym douce. Ces activités physiques toniques, rythmées ou douces sont animées par une équipe professionnelle, qui sait s'adapter à tous les publics : enfants, adultes, seniors. Chacun y trouve son tempo, son plaisir.. Des places sont encore disponibles. Pour tout renseignement : assocgym.mardie@gmail.com.



L.C.O. - Foulées Roses



Octobre rose

OPERATION « tous en Rose ! »

Les agents communaux se mobilisent

BANQUE ALIMENTAIRE - COLLECTE NATIONALE



La municipalité de Mardié, le groupe scolaire « Edgard Veau » s'associent à la Banque Alimentaire du Loiret en participant à la collecte nationale.

Toutes les denrées non périssables sont acceptées : **café, huile, farine, sucre, plats cuisinés, pâtes, riz, gâteaux, chocolat, lait maternisé et produits pour les bébés, conserves de légumes et de poissons, légumes secs...**

Vos dons peuvent être déposés à l'école par l'intermédiaire de vos enfants, ou à la mairie du 22 au 27 novembre 2021.

Retrouvez également les nombreux bénévoles, le week-end du 26 et 28/11 au magasin LECLERC de Chécy.

TRANSPORTS EN COMMUN

Nouveau réseau TAO en janvier 2022.

Le réseau TAO va connaître de notables évolutions à compter du 3 janvier 2022. Le but affiché est de rendre le réseau de transports en commun à la fois plus attractif, plus fiable et plus économe. Notre commune est assez largement touchée par cette évolution.

La ligne 8, qui relie le Bourg de Mardié (et de Bou) au tram B (à Léon-Blum, à Saint-Jean de Braye) perd son statut de « ligne forte » - ce qui signifie, en clair, qu'il y aura moins de courses, notamment aux heures creuses. Elle ne desservira plus Combleux (léger gain de temps) mais **passera par le collège Pierre Mendès France de Chécy aux horaires scolaires**, ce qui est un vrai plus que la commune avait réclamé.

Pour les scolaires des Breteaux la ligne 64 (de Butte-Moreau à l'école de Mardié en passant par la Gailardière) est inchangée. Deux autres lignes fonctionneront aux horaires scolaires : 65 pour se rendre au collège de Chécy, 56 pour rejoindre Léon-Blum (tram et lycée Jacques-Monod).

Le système de transport à la demande est très largement renforcé et pourra desservir pratiquement tous les points de la commune, notamment aux heures creuses et **le week-end**. Enfin, il permettra de rejoindre soit Léon-Blum et le tram B, soit le terminus

ASSOCIATION COUP DE COEUR

Coup de Cœur vous invite à participer à son week-end de solidarité à Bou les 10 et 12 décembre prochains.

La musique « Emergence » donnera le 10 décembre, avec le concours de la chorale « Arc en Ciel » une soirée à l'église de Bou à partir de 20h30. Le dimanche 12 décembre, venez prendre le départ à 14h, place de l'Eglise à Bou, d'une ballade reliant nos 3 communes.

Soyez nombreux et généreux. Les fonds collectés au cours de ces manifestations seront reversés intégralement au « Resto du cœur », au « Secours catholique » et au « secours populaire ».

du tram A (Jules-Verne). La réservation se fait très simplement par téléphone ou une appli smartphone et l'expérience a montré l'efficacité du système. Cela devrait grandement faciliter la vie de tous ceux qui doivent ou veulent utiliser les transports en commun.

C'est là que le bât blesse : si le service est très sensiblement amélioré pour tous les utilisateurs obligés des transports en commun (scolaires, non conducteurs), il reste peu attractif pour ceux qui disposent d'un moyen de transport individuel. La rupture de charge obligée à Saint-Jean de Braye pour se rendre en centre-ville d'Orléans, a fortiori ailleurs dans la métropole, génère des temps de parcours (ou d'attente) qui restent dissuasifs pour bon nombre de Mardésiens et, plus généralement, d'habitants de l'est de la métropole. On ne peut que regretter que la Métropole et la Région traînent des pieds pour remettre en service la ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf ou toute autre solution alternative dont toutes les études montrent la nécessité.

Un minibus-stand de TAO sera présent le dimanche 5 décembre toute la matinée à Pont-aux-Moines (devant la pharmacie) pour échanger avec les Mardésiens et fournir tous les renseignements nécessaires. Profitez-en. Des plans du réseau sont disponibles en mairie et à la poste et on peut consulter le site infotao2022.fr.

CLUB DE SELF DÉFENSE



Depuis la rentrée, le club de Self Défense de Mardié a quitté la salle de Pont aux Moines pour s'installer dans la salle France Routy. Nous remercions la municipalité de ce changement de lieu, les conditions d'entraînement y sont bien meilleures, cette salle étant dédiée à la pratique

d'activités sportives.

Les entraînements sont dispensés tous les lundis de 19h à 20h30. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle année. **Pierre-Louis Emo**.

MARCHÉ DE NOËL

Entrée libre - Infos : 06.81.88.63.99

Le 27/11 de 14h à 19h30
Le 28/11 de 10h à 18h

Salle polyvalente France Routy
Vin chaud et pain d'épices maison
Artisans locaux et créateurs

SOIRÉE DANSANTE

Le Comité de Jumelage vous propose
une soirée dansante

Tartiflette
salle France Routy.
Soirée animé par Pascal.

Le Samedi 13 novembre à 19h30
Réservation avant le 06 novembre
06.71.55.38.45 ou 06.81.37.65.56 ou 06.18.13.87.60

AGENDA



NOVEMBRE

Mercredi 10

Installation CMJ 

Jeudi 11

CÉRÉMONIE Cérémonie du 11 novembre
11 NOVEMBRE Départ défilé devant la Mairie à 10h

Dimanche 21

Trail du Téléthon
Rdv dès 10h15 (4 et 12km)
et 11h (1 et 2km)
Stade de Pont-aux-Moines 

Samedi 13—19h30—salle F. Routy

 Soirée Dansante Tartiflette—25€ sur
inscription 06.71.55.38.45 ou
06.81.37.65.56 ou 06.18.13.87.60

À partir du 22

Collecte Alimentaire  merci
Vos dons peuvent être déposés à l'école par
l'intermédiaire de vos enfants ou en mairie.

Samedi 27 et 28

 Dans les pas d'Axel - Marché de Noël
Salle France Routy

Téléthon

Samedi 4

Téléthon (voir page 4)

Samedi 4

 Opération vélo
Le matin et l'après-midi
(voir programme Téléthon)
Salle Edgard Veau

Dimanche 5

Cérémonie des morts pour la France en
Afrique du Nord

Dimanche 5

 Intervention TAO
Parking de la Pharmacie

Vendredi 10

 Association Coup de Cœur
20h30 - Concert à l'église de Bou

Dimanche 12

 Association Coup de Cœur
14h - Marche des 3 communes
Rdv place de l'église à Bou

DECEMBRE

ENFANTS
**1&2
KM**
Prix : 2€
totalement
2€ reversés au
TELETHON

ADULTES
**04
KM**
Prix : 6€
dont
3€ reversés au
TELETHON

**12
KM**
Prix : 8€
dont
3€ reversés au
TELETHON
Inscription sur
place
+ 2€ reversés
au TELETHON

**TRAIL
AFMTELETHON
MARDIE**

Adultes : 10h15 - Enfants : 11h00
Départ : Stade de Pont aux Moines

Contact : Pascal LEPROUST ☎ 06 79 01 34 58

Mardié.fr

EUROPE AMBULANCE

SPORT 2000

SAINTAIRE CHAUFFAGE CENTRAL
Gaz - Fioul

LCO RUNNING
MARDIE

LE CARNET

Bienvenue !

- * Lenzo LOUREIRO DA FONSECA GALIFRET
née le 10/09/2021
- * Camille JOURDAIN née le 19/08/2021

Ils nous ont quittés...

- * Jean MARECHAL le 18/09/2021
- * Maurice BULOUE le 22/09/2021
- * Grégory ROGER le 11/10/2021